

Animateur prévention et promotion de la santé (1)

Programme de prévention, accompagnement et réduction des conduites addictives



Référence : 3134-18-1507/SAFPFI du 14 décembre 2018

Employeur : Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie (ASSNC)

Corps /Domaine : Assistant socio-éducatif, spécialité assistant de service social

Direction : ASSNC

Lieu de travail : Nouméa

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ : au moins égale à 5 ans

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 14 décembre 2018

Date limite de candidature : Vendredi 11 janvier 2019

Poste à pourvoir : immédiatement

Détails de l'offre : L'Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie, établissement public administratif, a pour objet, dans le respect des compétences des diverses collectivités de Nouvelle-Calédonie en matière sanitaire et sociale, de faciliter la garantie du droit à la santé pour tous au travers d'un niveau adapté de protection sociale.

Missions : Placé sous l'autorité du directeur de l'Agence, et sous la responsabilité du chef de programme l'animateur prévention et promotion de la santé a pour missions :

- De décliner les actions de promotion de la santé auprès de différents publics, sous forme d'atelier, de formations, d'opérations événementielles,
- De rencontrer suivant un programme et des priorités définis par le chef de programme, les personnes, entreprises, instructions, partenaires de l'agence
- De contribuer à l'élaboration des outils de promotion de la santé nécessaires aux animations
- De contribuer aux choix des méthodes, outils, supports d'animations,
- D'assurer un appui méthodologique auprès des partenaires/associations ou groupe demandeur, en particulier dans les actions de santé communautaire
- Assurer l'accueil et le tutorat des stagiaires

Profil du candidat **Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :**

- Maîtrise de la méthodologie de projet en santé publique et notamment en santé communautaire et en éducation pour la santé
- Maîtrise de la pédagogie/andragogie, des techniques d'animations de groupe, des outils de communication
- Compte tenu des déplacements fréquents, le permis B est indispensable

Savoir-faire :

- Savoir animer une action collective ou un débat,
- Connaître les outils et méthodes pédagogiques/andragogiques
- Assurer le suivi et l'évaluation de séance de prévention
- Aptitude au travail collectif, au partage et au reporting des informations, à la mutualisation des outils et à l'amélioration des modalités d'intervention en fonction des résultats de l'évaluation
- Compétence relationnelle et rédactionnelle pour communiquer en interne, rendre compte de l'activité

Comportement professionnel :

- Capacité d'initiative, d'autonomie
- Sens de l'organisation
- Sens du public et goût pour les relations humaines
- Capacité d'écoute et d'adaptation
- Disponibilité car certaines actions se déroulent en soirée ou en week end

Contact et informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mme Marie-Laure MESTRE – Tél : 25 07 60

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à **l'Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie** par :

- voie postale : BP P4 – 98851 Nouméa cedex
- dépôt physique : Centre-ville – 16, rue du Général Gallieni – 3^{ème} étage
- mail : drh@ass.nc
- fax : n°25.07.63

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.
Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique